



Erreur matériel sur rendu de jugement administratif

Par manu11, le 10/12/2010 à 13:23

Bonjour, une erreur matériel est survenue dans le rendu de jugement administratif, à savoir est attaqué l'arrêté de 22 **février** 2007, décide d'annulé arrêté du 22 **juin** 2007.

Le délai d'appel de deux mois est terminé
quand est il du jugement valable ou pas ?

merci pour vos lumières

cordialement